



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation  
41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES  
☎: 02.37.23.12.43 Courriel : [ccler.maintenon@free.fr](mailto:ccler.maintenon@free.fr)  
Site Internet : [www.ccler-maintenon.com](http://www.ccler-maintenon.com)

## Fiche Adhérent 2024-2025

Section : **ATELIERS du MERCREDI**  
(pour les enfants à partir de **6 ans**)

Animatrice : **Nicole GUILLOUART-BARA**  
Co-animatrice : **Liliya COUVOIS**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Code Postal** ..... **Ville**.....

**Date de Naissance** : .....

**Téléphone** : Domicile .....

Portable (père) : ..... Portable (mère) : .....

Travail (père) ..... Travail (mère) : .....

**Courriel (père)** : .....

**Courriel (mère)** : .....

<b>Adhésion CCLER</b>	<b>Tarifs</b>	
1 enfant de moins de 18 ans	<b>20 €/an</b>	Réglée le :
2 enfants d'une même famille	<b>35 €/an</b>	Réglée le :
3 enfants d'une même famille	<b>45 €/an</b>	Réglée le :
<i>*Faire un chèque à l'ordre du <u>CCLER</u></i>		

<b>Cotisation Atelier</b>	<b>Tarifs</b>	
1 enfant	<b>90 €/an</b>	Réglée le :
2 enfants d'une même famille	<b>87 €/an/enfant</b>	Réglée le :
3 enfants d'une même famille	<b>84 €/an/enfant</b>	Réglée le :
<i>*Faire 3 chèques de 30€ à l'ordre du <u>CCLER Ateliers du mercredi</u></i>		

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec les règlements.



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation  
41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES  
☎: 02.37.23.12.43 Courriel : [ccler.maintenon@free.fr](mailto:ccler.maintenon@free.fr)  
Site Internet : [www.ccler-maintenon.com](http://www.ccler-maintenon.com)

## Droit à l'image d'une personne mineure

Je soussigné(e) .....

Demeurant.....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

Né(e)le ...../...../..... à.....

Demeurant  
.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet et Facebook.  
Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.

Fait à ..... Le .....

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

---

## Autorisation parentale

Je soussigné(e) .....

Demeurant à .....

Responsable légal de l'enfant :

Nom.....Prénom.....

En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation...).

Fait à ..... Le .....

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation  
 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES  
 ☎ : 02.37.23.12.43 Courriel : [ccler.maintenon@free.fr](mailto:ccler.maintenon@free.fr)  
 Site Internet : [www.ccler-maintenon.com](http://www.ccler-maintenon.com)

**REGLEMENT INTERIEUR**

**ATELIERS DU MERCREDI**  
**Année 2024-2025**

Animatrice : Nicole GUILLOUART-BARA ☎ 06.29.86.75.12  
 Co-animatrice : Liliya COUVOIS ☎ 02.37.23.12.43

Lieu : Salle Bleuet

Jour : Le mercredi de 14h00 à 16h30 (pour les enfants à partir de 6 ans)

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

<b>TARIFS</b>	Adhésion annuelle au CCLER (Assurance, secrétariat).	1 enfant de moins de 18 ans 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille	20 €/an 35 €/an 45 €/an
	Cotisation aux Ateliers du Mercredi <b>A régler à l'inscription.</b> <i>*A l'inscription, faire 3 chèques.</i>	1 enfant 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille	90 €/an 87 €/an/enfant 84 €/an/enfant

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

**SECURITE :**

Les parents (ou responsable) doivent s'assurer que l'animatrice soit présente avant de déposer leur enfant.

L'Atelier se terminant à 16h30, l'animatrice n'est plus responsable des enfants confiés.

- Une décharge de responsabilité sera signée par les parents (ou responsable).
- Toute absence devra être signalée à l'animatrice de l'atelier concerné.

**DISCIPLINE :**

Les ateliers d'enfants n'étant pas des garderies, l'animatrice se réserve le droit de remettre en cause l'inscription de l'enfant non motivé par l'activité ou trop indiscipliné.

Le CCLER n'est pas responsable de la perte d'objets personnels.

Le port d'une blouse ou grande chemise est **recommandé**.

**SERVICE SANTE : En cas d'accident ou de malaise et en l'absence des parents (ou responsable) de l'enfant, le médecin traitant (ou disponible) ou les pompiers seront prévenus.**

✂ -----  
 (à découper et à remettre au secrétariat)

Je soussigné(e) .....

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations), concernant **Les Ateliers du Mercredi** pour l'année **2024-2025**.

Date : ..... Signature : (des parents ou responsable)

Médecin traitant :  
 NOM ..... ☎ .....